

vailler dans un dessein semblable; permettez, néanmoins, Vénérables Frères, que Nous excitions en cela de plus en plus Votre zèle épiscopal.

“ Considérant l'importance de la chose, Nous devons, certes, désirer et vouloir que, dans l'éducation publique de la jeunesse, il soit pleinement donné à l'Eglise de remplir les devoirs qui lui sont divinement confiés; et Nous ne pouvons faire moins que de Vous conjurer de consacrer à ce but Vos soins diligents. En même temps, ne Vous lassez point d'avertir les pères de famille et d'insister auprès d'eux pour qu'ils ne permettent pas à leurs enfants de fréquenter les écoles où il est à craindre que la foi chrétienne ne soit en péril; procurez aussi qu'il ne manque pas d'écoles recommandables par l'excellence de l'éducation et la probité des maîtres; et que ces écoles relèvent de votre autorité et soit placées sous la surveillance du clergé.”—(Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII aux Evêques de Hongrie, 22 août 1886.)

“ L'Eglise a toujours eu des embrassements maternels pour le jeune âge; elle n'a cessé de travailler amoureusement à sa protection et elle l'a entouré de nombreux secours; de là, toutes ces congrégations religieuses établies pour éléver l'adolescence dans les arts et la science, surtout pour la former à la sagesse et à la vertu chrétienne! Et ainsi, grâce à cela, la piété envers Dieu pénétrant facilement ces tendres cœurs; les devoirs de l'homme envers soi, envers les autres, et envers la patrie, qui de bonne heure en étaient délivrés, s'exerçaient aussi de bonne heure avec les meilleures espérances. L'Eglise a donc justement sujet de gémir en voyant que ses enfants lui sont arrachés dès le premier âge et poussés dans les écoles où, lorsque toute connaissance de Dieu n'est pas supprimée, elle n'est